

Informations sur l'école

2022-2023

Collège de Vuillonnex



COLLEGE DE VUILLONNEX

Chemin de Sous-le-Clos 3
CH-1232 Confignon
Tél : 022 388 70 00
E-mail : vuillonnex@etat.ge.ch

Table des matières

Généralités	4
Organigramme	5
Direction	5
Equipe Médico-Psycho-Sociale.....	5
Personnel administratif et technique	6
Informations sur l'école	7
Absences (prévisibles et non prévisibles)	7
Accueil à journée continue (repas de midi)	7
Assistance pédagogique.....	7
Association des Parents d'élèves du CO de Vuillonex (APEVU)	7
Assurance accidents.....	7
Bulletin scolaire	8
Carnet de l'élève	8
Carte d'élève.....	9
Casier.....	9
Communication école - familles.....	9
Cours facultatifs	9
Déménagement et données personnelles	9
Dommages causés par des élèves	9
Economat.....	9
Ecole en ligne.....	10
Equipe médico-psycho-sociale.....	10
Evaluations communes et Tests d'attentes fondamentales.....	10
Horaire et calendrier scolaires	10
Instances participatives	10
Libérations.....	11
Maladie	11
Médiathèque	11

Objets trouvés	11
Parking	11
Pertes et vols	12
Ponctualité	12
Règlement	12
Sanctions et mesures disciplinaires	12
Secrétariat	12
Site internet	13
Soirées de parents	13
Sorties scolaires (coursés d'école, camps verts ou sportifs et voyages d'étude)	13
Transports publics	13

Généralités

Le Collège de Vuillonex accueille cette année scolaire environ 790 élèves encadrés par environ 120 adultes. Les élèves sont répartis dans 40 classes selon la distribution suivante :

11 classes de 9^{ème} / 14 classes de 10^{ème} / 13 classes de 11^{ème}
1 classe d'accueil (CLAC)
1 classe atelier (CLAT)
1 classe intégrée (CLI)

Dates importantes pour l'année scolaire 2022-2023 :

(les modalités précises et des compléments suivront en temps voulu)

Soirées de parents :

9^{ème} : Mardi 30 août et lundi 28 novembre 2022

10^{ème} : Jeudi 17 novembre 2022

11^{ème} : Mardi 22 novembre 2022

Journée des métiers – Futur en tous genres 9^{ème} :

Jeudi 10 novembre 2022

Soirée IOSP 10^{ème} et 11^{ème} :

Jeudi 1^{er} décembre 2022

EVACOM 11^{ème} :

Semaine du 6 au 10 février 2023

Tests d'attentes fondamentales 11^{ème} :

Lundi 13 mars 2023 Allemand

Mardi 14 mars 2023 Français

Mercredi 15 mars 2023 Mathématiques

Organigramme

Direction

Directrice

Mme Sophie ZACCARIOTTO

Administrateur

M. Alain PANELLA

Doyens

Mme Suzanne FRIEDLI (9^{ème})

Mme Géraldine ALLENDER (10^{ème})

M. Bastien WARYNSKI (11^{ème})

M. Marc FISCHER (CLAC et administratif)

Maîtresses adjointes

Mme Sylvia PIUZ REYES (RF DIR)

Mme Sophie ANDREU (Informatique)

Equipe Médico-Psycho-Sociale

Psychologues

Mme Fabienne AUGIER

Mme Florence MONNEY DEAGE

Psychologue conseiller en orientation scolaire et professionnelle

M. Julien THIEBAUD

Conseillère en placement de GO-Apprentissage

Mme Sanie FEJZI

Conseillères sociales

Mme Sara FAZENDEIRO

Mme Anne-Thérèse NGO NDOUM

Infirmière

Mme Béatrice GOMEZ ROGERS

Personnel administratif et technique

Secrétaires

Mme Danielle ZAHND

Mme Brenda QUINANGA

M. Dan GRIGORE (apprenti)

Civiliste

M. Sandro VALENTE

Assistants techniques

M. Robert MODOUX

M. Emmanuel POCHON

Caissière Comptable

Mme Sandra DUBELLY

Concierge

M. Roberto FUENTES

Médiathécaires

Mme Séverine ANSERMET

M. Christophe RIONDEL

Informations sur l'école

Absences (prévisibles et non prévisibles)

Voir les pages 30 et 31 du carnet de l'élève ainsi que le point 1.5 du règlement du Collège de Vuillonex.

Accueil à journée continue (repas de midi)

Le Collège de Vuillonex propose un accueil à journée continue pendant l'année scolaire 2022-2023. Toutes les informations ainsi que les formulaires d'inscription se trouvent sur le site : <https://edu.ge.ch/site/vuillonex/accueil-continu/>

Assistance pédagogique

Voir la page 32 du carnet de l'élève.

Dépannages

Il s'agit d'une permanence ouverte pour les élèves qui ont des questions ou des incompréhensions dans une discipline (voir planning dans le carnet de l'élève).

Etudes surveillées

Il s'agit d'un lieu d'accueil pour les élèves qui souhaitent un cadre calme pour travailler sous la surveillance d'un enseignant. L'inscription se fait via un contrat disponible au secrétariat pour une durée minimale d'un mois.

Appuis

En cas de besoin, l'école peut mettre en place cette structure afin de permettre à certains élèves ciblés de réviser une partie du programme dans une branche spécifique.

Tutorat

Exceptionnellement, une collaboration individuelle avec un enseignant peut être proposée à un élève. Le but visé sera défini en fonction de la situation de l'élève et de ses besoins.

Association des Parents d'élèves du CO de Vuillonex (APEVU)

Information et inscription sur <http://www.fapeo.ch/vuillonex> ou via apevu@ymail.com.

Assurance accident

Voir la page 27 du carnet de l'élève.

Bulletin scolaire

L'année scolaire est découpée en trois trimestres (voir *les pages 6 et 7 du carnet de l'élève*).

Après huit semaines d'école, à l'issue des pré-conseils, les parents de tous les élèves reçoivent une première information sous forme d'un bulletin scolaire intermédiaire intitulé « Information intermédiaire ». Celui-ci ne transmet pas de moyennes mais donne une information globale sur les résultats obtenus à cette date en français, mathématiques, allemand, anglais et dans les disciplines de profil, ainsi que sur l'attitude sociale. Ce bulletin permet, le cas échéant, de signaler si un élève rencontre des difficultés scolaires ou sociales.

A la fin de chaque trimestre, les élèves reçoivent un bulletin scolaire officiel et certificatif, commun à tous les établissements du canton. Celui-ci présente entre autres pour chaque discipline la moyenne de toutes les évaluations faites au cours du trimestre, la moyenne des disciplines principales, la moyenne générale et une indication de la situation de promotion en fonction des normes en vigueur.

Les moyennes annuelles, décisives pour fixer la situation de promotion finale de l'élève et donc ses orientations possibles, sont établies sur la base de ces diverses moyennes trimestrielles (respectivement semestrielles pour deux disciplines en 9^e) qui produisent ensuite une moyenne des disciplines principales et une moyenne générale.

Carnet de l'élève

Voir point 2.1.2 du règlement du Collège de Vuillonex.

Chaque élève reçoit en début d'année scolaire un carnet de l'élève qu'il doit être en mesure de présenter en tout temps sur simple demande d'un collaborateur de l'école.

Ce carnet est l'outil de communication privilégié entre l'école et les représentants légaux de l'élève.

Le carnet de l'élève doit être tenu avec soin. En cas de perte, l'élève achète un duplicata coûtant la somme de 10 francs auprès du doyen de son degré.

Le représentant légal de l'élève signe tous les quinze jours le bilan de la quinzaine écoulée. Il suit ainsi régulièrement l'application scolaire et l'attitude sociale de son enfant et reste informé de la vie scolaire. Par ce paraphe, il atteste également avoir pris connaissance, à la fin de chaque quinzaine, des notes figurant sur le tableau récapitulatif pour le trimestre en cours.

Le représentant légal qui souhaite prendre rendez-vous avec un enseignant peut utiliser soit le carnet de l'élève, soit l'adresse électronique de l'enseignant.

En cas de demande d'informations, il convient de s'adresser en priorité directement à l'enseignant concerné. Le maître de classe puis, si nécessaire, le doyen du degré concerné sont contactés dans un deuxième temps.

Carte d'élève

Chaque élève reçoit en début d'année scolaire une carte d'élève avec sa photo légitimant son statut d'élève au Collège de Vuillonex. Cette carte permet entre autres l'emprunt de documents à la médiathèque. En cas de perte, l'élève se munit d'une photo passeport et s'adresse au secrétariat qui établit un duplicata.

Casier

Voir point 2.2 du règlement du Collège de Vuillonex.

Le Collège de Vuillonex dispose, pour les élèves, de casiers (contre une caution de 10 francs par année scolaire). Ils sont réservés prioritairement aux élèves qui habitent hors de la zone Confignon / Bernex et sont attribués en début d'année scolaire en fonction de la demande. Un formulaire de demande est transmis à tous les élèves en début d'année scolaire.

Communication école - familles

La communication entre le Collège de Vuillonex et les familles se fait par l'intermédiaire du site internet de l'établissement, par messagerie électronique et par courrier.

Cours facultatifs

Des cours facultatifs sont proposés aux élèves pendant les pauses de midi (P5 et P6). Les cours débutent en principe après les vacances d'octobre et un formulaire de demande est transmis à tous les élèves en début d'année scolaire.

Déménagement et données personnelles

Tout changement concernant les données personnelles de l'élève et de ses représentants légaux doit être transmis au secrétariat (par exemple, l'adresse, un numéro de téléphone ou une adresse électronique). L'élève s'adresse au secrétariat qui lui remet un formulaire à compléter et à lui retourner. Il est également important d'informer dans les meilleurs délais les maîtres de classe de tout changement des adresses électroniques des représentants légaux.

Dommages causés par des élèves

Voir points 1.1.3 et 2.1.1 du règlement du Collège de Vuillonex.

En cas de dégâts commis par un élève, la responsabilité des répondants légaux est engagée et la prise en charge du dommage leur incombe.

Economat

Chaque élève reçoit en début d'année scolaire le matériel nécessaire à ses études.

En cas de perte d'un manuel scolaire, il peut s'en procurer un nouvel exemplaire contre paiement au prix coûtant à l'économat. En revanche, les fournitures scolaires perdues (compas, règle, calculatrice, clé USB, etc.) doivent être rachetées.

Ecole en ligne

Chaque élève a un compte école en ligne (eduge.ch). Cette plateforme peut être utilisée pour des devoirs, des révisions ou certains rattrapages.

Equipe médico-psycho-sociale

L'équipe médico-psycho-sociale (MPS) est constituée d'une infirmière, de deux psychologues, d'un psychologue conseiller en orientation, d'une conseillère en placement de GO-Apprentissage et de deux conseillères sociales. Son rôle est de soutenir, d'entourer et d'accompagner les élèves et leur famille au cours de leur cursus au sein de l'établissement.

Evaluations communes et Tests d'attentes fondamentales

Voir la page 17 du carnet de l'élève.

Tous les élèves de 11^e (et ceux de 10^e LS-S en physique) sont soumis à des évaluations communes (EVACOM) dans les disciplines principales et à des tests d'attentes fondamentales (en français, mathématiques et en allemand).

Les EVACOM doivent être passées dans tous les établissements du canton au même moment. Les résultats sont communiqués au service compétent qui établit ensuite les barèmes. Ces évaluations doivent être signées par les parents et sont parfois exigées par les filières scolaires ou professionnelles accueillant les élèves à leur sortie du Cycle d'orientation.

Horaire et calendrier scolaires

	Matin	Après-midi
P1 :	8h35 - 9h20	P6 : 12h50 - 13h35
P2 :	9h25 - 10h10	P7 : 13h40 - 14h25
P3 :	10h25 - 11h10	P8 : 14h30 - 15h15
P4 :	11h15 - 12h00	P9 : 15h30 - 16h15
P5 :	12h05 - 12h50	P10 : 16h20 - 17h05

L'accès au bâtiment et au périmètre scolaire est strictement réservé aux usagers du bâtiment.

Le calendrier scolaire se trouve *aux pages 6 et 7 du carnet de l'élève*.

Instances participatives

Il existe deux instances participatives au Collège de Vuillonex.

Le FORUM est composé de représentants de la direction et de l'association des maîtres ; il se réunit trois fois par année.

L'AGORA est composée de représentants de la direction, de l'association des maîtres et de l'association des parents d'élèves ; elle se réunit trois fois par année.

Libérations

Dans certaines circonstances officielles (par exemple les conférences du personnel), la Direction autorise la libération d'une ou plusieurs classes. Cette libération prévisible est toujours inscrite dans le carnet de l'élève.

En revanche, en cas d'absence inopinée d'un enseignant pour lequel aucun remplaçant n'a pu être trouvé, les élèves sont libérés (une mention de cette libération est inscrite dans le carnet de l'élève) ou pris en charge dans l'établissement.

Maladie

Il incombe aux responsables légaux de veiller à ce que l'état de santé de l'enfant lui permette de suivre de manière optimale sa scolarité.

L'élève qui n'est pas apte à suivre un cours est adressé à l'infirmière scolaire ou, en son absence, au secrétariat. Le personnel de l'établissement ne peut en aucun cas donner de médicament à l'élève (sauf en cas de « protocole d'accueil individualisé » établi en collaboration avec le Service Santé Jeunesse).

La prise en charge de l'élève malade se fait ainsi :

- l'infirmière ou une secrétaire téléphone à ses parents pour les informer de son état ;
- il est demandé aux parents de venir chercher l'élève.

En cas d'urgence médicale, le personnel de l'établissement mobilise les secours et prend toutes les mesures nécessaires. Les répondants légaux sont avertis dans les meilleurs délais.

Médiathèque

Dans cet espace, les élèves peuvent travailler, emprunter un grand choix de documents ainsi que des DVD, se divertir avec des jeux de société, voir des expositions temporaires et même en réaliser. Un médiathécaire se tient à leur disposition pour les conseiller et répondre à leurs questions.

Les élèves peuvent emprunter un maximum de dix documents pour une durée maximale de 4 semaines et de 3 jours pour les DVD.

En cas de retard, l'élève reçoit un rappel qui, laissé sans effet, est suivi d'une amende.

Horaire d'ouverture de la médiathèque :

Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi : 8h00-17h00

Mercredi : 8h00-12h00

Objets trouvés

Les objets trouvés sont déposés au secrétariat.

Deux fois par année scolaire, en décembre et en juin, après une annonce générale par haut-parleurs aux élèves, les objets non réclamés sont donnés à des œuvres caritatives.

Parking

Le parking est réservé à l'usage du personnel du Collège de Vuillonex. Pour des raisons de sécurité, le stationnement hors case n'est pas autorisé.

Les utilisateurs occasionnels du parking (en cas de rendez-vous) doivent s'acquitter de la taxe à l'horodateur et venir s'annoncer au secrétariat.

L'école n'est pas responsable des éventuelles déprédations sur les véhicules des visiteurs.

Pertes et vols

Le Collège de Vuillonex décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol dans l'enceinte de l'établissement, y compris dans les casiers et les vestiaires d'éducation physique. La Direction recommande vivement aux élèves de ne pas apporter d'objets de valeur à l'école.

Ponctualité

Les élèves sont attendus dans le bâtiment le matin au plus tard à 8h30, l'après-midi au plus tard à 13h35.

La ponctualité doit également être respectée à la reprise de chaque cours.

Règlement

Le Collège de Vuillonex possède un règlement interne qui se trouve sur le site internet de l'établissement.

Il doit être connu de tous.

Sanctions et mesures disciplinaires

Voir point 1.6 du règlement du Collège de Vuillonex.

L'élève qui ne se conforme pas aux instructions des membres du personnel de l'établissement, qui perturbe l'enseignement ou toute autre activité organisée sous la responsabilité de l'école, qui enfreint de quelque manière que ce soit les dispositions légales ou réglementaires fait l'objet d'interventions pédagogiques et/ou de sanctions disciplinaires proportionnées à la faute commise.

Ces sanctions suivent généralement la gradation suivante :

- avertissement oral, réprimande ;
- annotation dans le carnet de l'élève ;
- renvoi du cours puis prise en charge dans la salle de différenciation pédagogique ;
- retenue à l'école en fin de journée (P9 et/ou P10) ;
- sanction à domicile ;
- exclusion des cours ou de l'école (d'1/2 journée à 2 semaines) ;
- changement d'établissement.

Ces mesures s'accompagneront d'une démarche éducative visant à réparer l'erreur commise et à éviter la récidive.

En cas d'infractions graves, la Direction infligera une sanction dans le cadre scolaire mais pourra aussi déposer une plainte auprès des instances concernées.

Secrétariat

En cas de demande d'informations, les parents s'adressent prioritairement au secrétariat qui fait suivre aux personnes concernées.

Horaire d'ouverture du secrétariat :

Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi : 7h30-12h15 et 13h15-17h15

Mercredi : 7h30-12h15

Téléphone : 022.388.70.00

Mail : vuillonex@etat.ge.ch

Site internet

Le site de l'établissement <https://edu.ge.ch/site/vuillonex>, régulièrement mis à jour, contient des informations importantes sur la vie de l'école.

Soirées de parents

Les soirées de parents sont fixées aux dates indiquées à la page 4 du présent document.

Sorties scolaires (cours d'école, camps verts ou sportifs et voyages d'étude)

L'organisation des sorties scolaires est de la compétence des enseignants. Ces sorties sont encouragées en leur qualité d'activités pédagogiques et éducatives inscrites dans les objectifs généraux de l'enseignement. Toute sortie scolaire est soumise à l'autorisation de la direction d'établissement. Dans tous les cas, la participation des élèves aux sorties organisées sur une journée et pour lesquelles aucune participation financière des parents n'est demandée est obligatoire, puisque ces sorties sont en lien direct avec les objectifs de formation définis dans les bases légales cantonales et les plans d'études. En revanche, lors de courses d'école pour lesquelles une participation financière est demandée aux parents ou lorsque la sortie comprend une ou plusieurs nuitées, la participation des élèves est fortement recommandée.

En raison des responsabilités assumées dans ces circonstances, les enseignants sont en droit d'exiger comme prérequis un bon comportement de la classe pendant l'année scolaire et, si tel n'est pas le cas, de renoncer à la sortie ou d'en priver certains élèves.

De plus, si le nombre d'élèves exclus est jugé trop important, la Direction se réserve la possibilité d'annuler toute sortie pour l'ensemble de la classe.

En principe, les sorties scolaires suivantes peuvent être organisées :

En 9^e : course d'école (1 ou 2 jours) et/ou camp vert (5 jours)

En 10^e : course d'école (1 ou 2 jours) ou camp sportif (5 jours)

En 11^e : course d'école (1 ou 2 jours) ou voyage d'étude (5 jours).

Transports publics

Pour le Collège de Vuillonex, se référer au site des Transports Publics : <http://www.tpg.ch>.